

Kemperle Activités Subaquatiques

Association Loi 1901
Ecole de Plongée du Pays de QUIMPERLÉ
Inscrit à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 03.29.181
Agrément Ministère des Sports n° 29 S 1019
4, Avenue Pasteur
29300 QUIMPERLÉ

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 24 juin 2013

Personnes présentes : Fabrice ALLAIN – Benjamin AMAR – Hervé BOURHIS – Philippe BURBAN – Gilles GARÇON – Corinne GUÉGUEN – Jean-François MALÉZIEUX – Christian THOMAS – Stéphane UHEL

Excusé: René ALLAIN - Laurent BRIENS - Serge PASQUIER

> Adhésions - Licences

107 licences « Fédé » + 3 exterieures :

- 53 plongeurs bouteille + 8 préparants N1 & 10 « jeunes plongeurs ».
- 13 apnéistes 16 hockeyeurs & 7 « jeunes hockeyeurs ».

> Formations

□ N1 → tous les postulants + Alizée ont passé le QCM avec succès, Laurent NOWACZYK était absent pour raison professionnelle, Philippe B. gère le rattrapage.

La sortie bateau est également validée pour tous les postulants à l'exception de Laurent &

Benjamin A. a tamponné les passeports.

 Question de fond : « Comment encourager les membres à passer les diplômes et aller vers l'encadrement ? »

A ce jour, pas de dynamique. Les formations au-delà du N3 demandent beaucoup d'investissement physique et de temps.

Par manque de MF2, le K.A.S ne peut plus encadrer à partir de la préparation N4. Seul solution, les formations fédérales.

Comment péréniser le cursus N1 \rightarrow N2 \rightarrow N3 ... ; peut-on se faire épauler par des E3 de la Fédération ?

L'idéal serait de concentrer, par exemple, 4 plongées sur un week-end. De préférence un E2 ou MF1 pour encadrer les préparants N2 sous la responsabilité de Benjamin A. Pour l'animation des préparants N1, les E1 resteraient sur la préparation physique, théorique et premières bulles.

<u>Enfants</u> → Diplômes « Plongeur Bronze » à commander.
 2 enfants atteignent les 14 ans, que décide le Club pour la tranche des 14 – 16 ans ? Ces 2 ados devraient déjà être N1.

> Station de gonflage

La station est opérationnelle. Pour le moment, seules 3 personnes sont « habilitées » à gonfler → prévoir, au minimum, la formation de 4 à 5 personnes supplémentaires ; Christian T. s'en charge en début d'été.

Philippe B. se charge de la déclaration aux autorités (DREAL & Mairie de Quimperlé).

> Section hockey

Bonne saison pour le moment. Pas grand-chose à ajouter en l'absence de Laurent B.

Problème de fréquentation de l'équipe « jeunes » en cas d'absence de Ronan LE BRAS. En effet, il est entré dans les mœurs que Ronan effectue le « ramassage ».

> Saison d'été

Question: « Faut-il continuer les forfaits 6 plongées? »

Réponse : « Oui. »

Question : « Faut-il que le propriétaire gère son forfait 6 plongées ? ».

Réponse : « Non. »

Pas d'inscrits pour la séance baptêmes du mercredi 03 juillet.

Mikaël B. et Christian V. organisent la plongée à Etel du jeudi 04 juillet.

Problème de DP et de pilotes en raison des absences simultanées de Jean-François M. du 14/07 au 05/08, de Christian T. du 12 au 28/07 et de Mikaël B. du 19/07 au 13/08.

Benjamin A., comme DP, & Philippe B., comme pilote, assureront une partie des plongées, mais pas toutes.

Le coffre oxygénothérapie est prêt à être installé ; il ne manquera plus que les cadenas et le plan de secours à afficher sur le coffre ou la porte de la cabine.

Le GPS recommence à battre de l'aile. Mikaël B. se renseigne pour le côut d'un GPS avec traceur. Prévoir 1 à 1,6 k€.

Divers

- → Pour la prochaine saison, chaque responsable de section présentera à la trésorière un budget prévisionnel de fonctionnement, et essaiera de s'y tenir.
- Un des objectifs de la prochaine saison, maintenir en état le parc détendeurs en continuant à les équiper d'Octopus.
- \rightarrow Forum des associations fixé au samedi 07/09/2013. Le Club fera en sorte d'équiper un stand à Quimperlé, Clohars & Moëlan.
- → Assemblée Générale du K.A.S samedi 21/09/2013 à 18h30 Clohars
 - ◆ Prochaine réunion du Comité Directeur, lundi 02/09/2013 20h¹⁵ au chalet.

Pour le Président

Le secrétaire